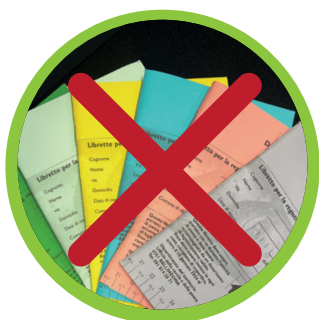


Application Pesca TI

Pour l'exercice de la pêche dans le Canton du Tessin, il est nécessaire d'obtenir un permis et remplir la statistique des captures. Comme alternative au carnet papier, le Canton offre au pêcheur la possibilité de remplir cette obligation par le biais de l'application Pesca TI à installer sur son téléphone mobile. L'application est disponible en italien, français, allemand.

Pourquoi télécharger l'application?

- **Flexibilité:** possibilité d'obtenir un permis de pêche en dehors des heures d'ouverture et lors des jours fériés, sans devoir se rendre à un guichet
- **Efficacité:** collecte des données plus rapide et plus immédiate
- **Sécurité:** pas de risque de perte du carnet et transfert automatique des données vers un nouveau smartphone
- **Innovation:** outil moderne avec de nombreuses fonctions supplémentaires
- **Durable:** réduction des coûts d'énergie et de matières premières pour la production des livrets papier
- **Réduction des coûts:** suppression des frais pour l'envoi et la transcription des carnets en fin de saison



Comment acheter le permis digital

1. Télécharger l'application Pesca TI pour appareils mobiles



App Store

lien téléchargement



Google Play

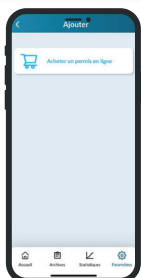
lien téléchargement

2. Se connecter dans Pesca TI

Pour tous les nouveaux utilisateurs: Pour tous les nouveaux utilisateurs : enregistrez-vous dans l'application avec une adresse e-mail valide et vous recevrez un e-mail d'activation.
Pour les utilisateurs déjà existants: se connecter avec vos données d'accès



3. Accéder à la boutique en ligne par le biais de l'application Pesca TI (Paramètres > Permis de pêche > Ajouter)

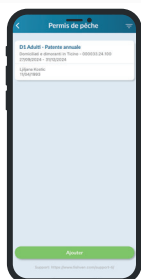


4. Acheter le permis digital en choisissant le type et la catégorie souhaitées, remplir les champs obligatoires et procéder avec le paiement (Visa, Mastercard, Postcard, TWINT)

Attention: indiquer la même adresse email que vous utilisez pour accéder à l'application Pesca TI Une seule adresse email est valable pour un seul utilisateur



5. Vérifier le permis dans l'application (Paramètres > Patente). S'il n'apparaît pas, mettez à jour les données dans l'application (Paramètres > Synchronisation des données)



6. Vous êtes prêts pour enregistrer votre activité de pêche avec la nouvelle application mobile Pesca TI !



Informations, mode d'emplois et
FAQs application mobile Pesca TI